

Gouvernement du Québec

Décret 1005-97, 6 août 1997

CONCERNANT monsieur Jean-Paul Gagnon, membre du conseil d'administration par intérim de la Régie du bâtiment du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre du Travail:

QUE le décret 699-97 du 21 mai 1997 concernant la nomination de monsieur Jean-Paul Gagnon comme membre du conseil d'administration par intérim de la Régie du bâtiment du Québec soit modifié par l'abrogation des deux attendus de ce décret;

QUE le présent décret ait effet depuis le 9 juillet 1997.

Le greffier du Conseil exécutif,

MICHEL CARPENTIER

28330